

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/12/2017 A 20H30

Présents

L. TRAVERS/ E. POUDELET/N.GUESNAULT/J.PELICOT/R.CHESNEAU/C.
GOULESQUE/C.MOREAU/C. PAIN/L.RUELLE/J. AUBUSSON/F. ROBBE/A.MEULOT

Absents excusés

G. PANTIN pouvoir à J. AUBUSSON
A. FLORENCE pouvoir à C. MOREAU

Absente

S. ROUMEAS

Approbation du dernier compte rendu de conseil

I.FINANCES

Autorisation de dépenser avant le vote du budget 2018.

Comme chaque année, Monsieur le Maire demande l'autorisation de dépenser à hauteur de 25% des sommes engagées en investissement 2017 avant le vote du budget 2018 afin de ne pas pénaliser le règlement des factures.

Le conseil vote à l'unanimité.

II.PERSONNEL

Le conseil est invité à se prononcer sur la suppression d'un poste d'adjoint technique 35/35^{ème} suite à un avancement de grade.

Le conseil vote à l'unanimité.

III.URBANISME

- Informations : Monsieur le Maire informe le conseil que vingt terrains ont été vendus au lotissement les Rocantonelles et que les travaux des logements sociaux ont débuté.
- Pas de DPU sur la vente de six terrains aux Rocantonelles.

Arrivée de Me S. ROUMEAS à 20h40

- *Prescription PLU*

Suite aux conseils de Madame CLERC du bureau d'études urban'ism, Monsieur le Maire explique qu'il est souhaitable de prendre une délibération afin de réviser éventuellement notre PLU si la Communauté de communes ne mettait pas en place rapidement le PLUI, ce qui nous donnerait la possibilité de modifier notre PLU suivant nos besoins.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'acter cette démarche.

Le conseil vote à l'unanimité.

IV.AFFAIRES GENERALES

La commune rencontre des difficultés avec des animaux qui divaguent sur les voies publiques.

Le conseil est invité à se prononcer sur le renouvellement de l'amende qui sera infligée aux propriétaires, soit 38 euros, contravention de 1^{ère} classe.

Le conseil vote à l'unanimité.

V.DIVERS

S. ROUMEAS

A assisté à deux réunions :

- Une concernant les crèches ; Il n'y a plus de place à attribuer à la crèche de Semblançay et la micro crèche de Pernay compte déjà 16 pré-inscriptions.

Prévision d'une micro-crèche sur la zone du Vigneau à St Paterne Racan pour laquelle la CAF a validé le projet. Ce bâtiment verra le jour fin 2019.

- Info sur le RAM (Relais Assistantes Maternelles) : Rappel des fonctions du RAM, celui de la partie sud fonctionne en DSP et celui de la partie nord en gestion locale. La CAF n'est pas opposée aux deux modes de fonctionnement à condition qu'ils aient le même projet avec un relais entre les deux modes.

L'harmonisation des pratiques permettra d'avoir un guichet unique pour une meilleure information des parents.

Deux locaux sont mis à la disposition du RAM, un à Semblançay et un à St Paterne Racan.

Un fascicule va être édité présentant les fonctions du RAM et ses localisations.

Gendarmerie : deux nouvelles propositions sur le lot Electricité ont été faites et seront étudiées.

Commune : S. ROUMEAS s'interroge sur le fait que les événements de la commune ne soient pas tous indiqués dans le document émis par la Communauté de Communes.

C. PAIN indique que seuls les événements touristiques sont retenus, le sujet est à revoir par la commission.

N. GUESNAULT

A assisté au conseil syndical du SIEIL le 12/12/2017 et fait la lecture de la note synthétique sur l'activité du SIEIL ;

Les statuts du syndicat ont été modifiés suite à l'intégration ou la sortie de communes.

Mise en place du Rifseep au sein du syndicat.

Renforcement du réseau au Plessis en 2018.

Lecture d'un article de la NR qui fait apparaître que 55% de nos habitants vont travailler à Tours et que le rattachement à la Métropole de quelques communes du Nord de Tours sera envisageable en 2020.

J. PELICOT

A assisté à une réunion du SATESE qui met en garde les 92 délégués sur le fait que quitter le SATESE peut avoir des répercussions négatives sur les communes restantes. Tout retrait a des conséquences sur les cotisations des communes et groupements de communes.

J. AUBUSSON

Le panneau d'informations est tombé en panne suite à la tempête. La réparation intervient cette fin de semaine (entre le mercredi 20 et le vendredi 22/12/2017)

C. MOREAU

Téléthon : Belle réussite 8254 € récoltés malgré un nombre de participants inférieur à 2016.

Une réunion de remerciements aura lieu courant Janvier.

C. PAIN/R. CHESNEAU

Les travaux de la grange se terminent, le maçon doit faire une goutte d'eau sous les appuis des murs pour éviter de les salir. Le câblage électrique sera effectué le 20/12/2017 suivi par la mise sous tension de la société CAILLER mandaté par ENEDIS.

La pose d'un saturateur sera effectuée dans 4 ou 5 mois car le bois de la charpente suinte.

Marché de Noël : bénéfice de 210€, résultat un peu décevant, dû aux conditions climatiques guère favorables.

A. MEULOT

Rappelle la réunion publique le 21/12/2017 à la mairie pour la ferme photovoltaïque, les vœux du 13/01/2018, et la distribution des colis de Noël aux aînés.

Commissions finances le 17/01/2018 à 14h, le 22/03/2018 à 14h et le 7/03/2018 à 14 h.

Prochains conseils le 07/02/2017 à 20h30 et le 22/03/2018 à 20h30.

Fin de conseil à 21H30